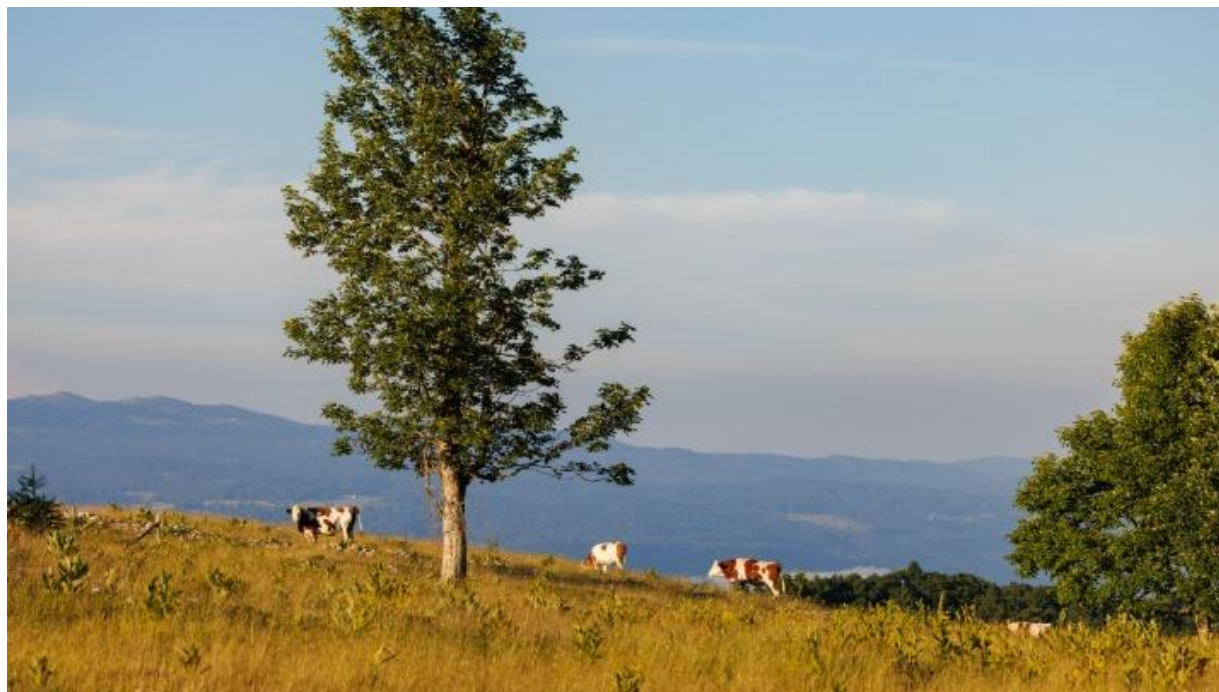




©PNRHJ/S.Godin

A la Une

Les prairies : entre milieux agricoles et naturels

Comment imaginer le Haut-Jura sans ses vaches laitières et ses 4 fromages AOP emblématiques ? Impossible ! Ces systèmes, basés depuis des siècles sur le pâturage, ont fortement façonné les paysages jurassiens.

Gérés de façon raisonnée, les prairies naturelles de fauche, les pâturages et estives sont des milieux riches en biodiversité. On y retrouve une diversité floristique souvent importante (jusqu'à plus de 70 plantes différentes par parcelle), gage de qualité pour les fromages. Elles accueillent également un certain nombre d'espèces remarquables (oiseaux, papillons, etc.). A travers diverses actions, **le Parc soutient le pastoralisme et accompagne les éleveurs dans la recherche d'un juste équilibre entre agriculture et préservation de la biodiversité.**

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Le Parc est porteur de 2 Projets Agri-Environnementaux et Climatiques sur son territoire. Il co-anime celui de l'Ain avec la Chambre d'agriculture et la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaîne du Jura. Dans le Doubs et le Jura, le Parc travaille avec la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray. **Ces MAEC ont pour objectifs de maintenir la diversité floristique des prairies, ou de permettre la reproduction d'espèces phares d'oiseaux ou**

de papillons en aidant les éleveurs à retarder la fauche ou le pâturage, ou encore en favorisant une activité pastorale extensive



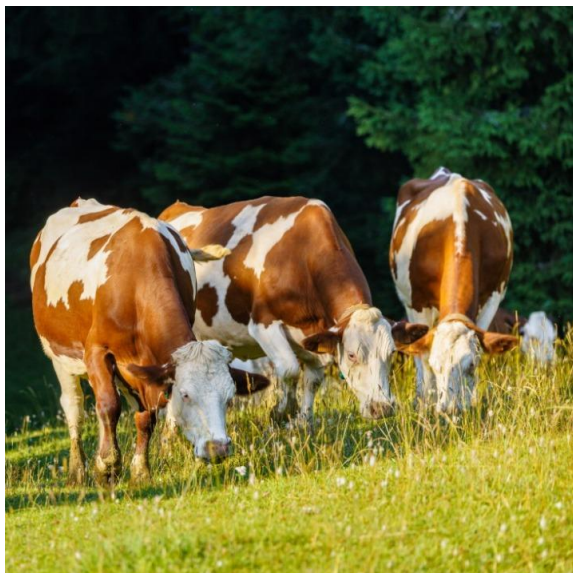
©PNRHJ/S.Godin

Les MAEC entre 2023 et 2029 :

- **+ 9 400 ha** de prairies, pâtures et estives engagées en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- Soit **130 exploitations**
- Environ **2,8 millions d'euros** d'aides aux éleveurs du territoire

D'ici le 15 mai 2026, des formations seront proposées aux éleveurs engagés en MAEC (mais restent ouvertes à tous). Elles couvriront divers sujets : faire évoluer sa prairie pour répondre aux besoins, la valorisation des pelouses sèches, les multiples atouts des prairies naturelles, une initiation à la botanique.

[En savoir plus sur les MAEC](#)



©PNRHJ/S.Godin

Pâtur'Ajuste

Le Parc propose aux éleveurs, en partenariat avec SCOPELA, un **accompagnement personnalisé sur leurs pratiques de pâturage grâce à la méthode Pâtur'Ajuste.**

Dix fermes, aux contextes et enjeux divers, localisées dans l'Ain, le Doubs et le Jura, se sont engagées dans la démarche. Elles ont ainsi pu bénéficier d'au moins 3 rencontres avec un animateur de



©PNRHJ/S.Godin

Le Plan Pastoral Territorial des Crêts du Haut-Jura (PPT)

Depuis 2012, le Parc anime [le PPT des Crêts du Haut-Jura](#), en partenariat avec la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain. Le PPT est un dispositif de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui accompagne le maintien voire le développement du pastoralisme tout en préservant les espaces pastoraux.

SCOPELA tout au long de la saison de pâturage. Plusieurs d'entre elles ont mené des expérimentations pour répondre à leurs problématiques (gestion de l'embroussaillage, maintien voire amélioration de la qualité de l'herbe sur pied, renforcement de l'autonomie fourragère, etc).

Cette démarche comprend également un volet de partage d'expériences via des journées collectives proposées à tous les éleveurs du Parc ; **2 journées collectives Patur'Ajuste prévues au printemps 2026***

[En savoir plus sur Patur'Ajuste](#)

*annulation des sessions de l'automne 2025 par principe de précaution dans le périmètre de restriction DNC

Les enjeux majeurs identifiés dans le PPT 2023-2027 concernent la conservation de la ressource en eau et en herbe, la conciliation des usages, et la reconquête des zones intermédiaires.

Plusieurs axes de travail ont été retenus : études et expertises, animation, structuration de collectifs pastoraux, communication et sensibilisation (aux multi-usages notamment). Mais **ce sont les travaux d'amélioration pastorale qui constituent le cœur du PPT. Un budget de 1.1 million d'euros leur a été réservé.**

Depuis 2023, 4 projets ont été financés (réfection de toitures de chalets et de citernes, réfection ou création de goyas et de pistes pastorales, mise en place de dispositifs de contention, réouverture de secteurs embroussaillés, etc). Trois autres projets sont prévus pour 2026 pour près de 100k€, sur les alpages Sous Chalam et du Sorgia.

Comment accompagner l'agriculture du Massif du Jura dans les 15 prochaines années ?

Dans [la Charte 2026-2041](#) du Parc, l'agriculture est un enjeu prioritaire qui s'inscrit dans une recherche d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. La future Charte vise à rendre l'agriculture plus autonome, sobre et résiliente, en favorisant l'autonomie alimentaire des fermes, la réduction des intrants et la préservation de la biodiversité et des ressources en eau. Elle encourage aussi la diversification des productions pour renforcer la souveraineté alimentaire. L'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des fermes sont des priorités, ainsi que le maintien de l'agriculture biologique et du pastoralisme. Enfin, un lien renforcé avec le grand public et les collectivités est recherché pour soutenir durablement l'agriculture locale.

Pour d'éventuelles inscriptions aux formations ou informations contactez la Chargée de mission Agriculture, Marie Lemoine au 03 84 34 12 41 ou m.lemoine@parc-haut-jura.fr

Le Parc vous propose



Le Challenge covoiturage dans l'arc jurassien du 22 septembre au 3 octobre



Appel à initiatives : au fil des générations, 40 ans du Parc naturel régional du Haut-Jura



Un évènement réalisé dans le cadre du LIFE Climat tourbières du Jura

Le Parc en actions



©PNRHJ

Restauration paysagère et écologique

Déconstruction d'une maison "Sur les lacs"

Les lacs de Bellefontaine et des Mortes sont reconnus pour leurs paysages (site inscrit dans le Doubs) et leur richesse écologique (site Natura 2000 et [Ramsar](#)). Ils sont également utilisés comme réservoirs d'eau potable. On peut découvrir ces paysages ponctués d'habitations



©PNRHJ

Programme pédagogique

Mission rivière : Plus belle ma rivière

De 2020 à 2024, plus de **650 élèves de CM1-CM2 (et parfois de CE1-CE2)** ont **bénéficié d'un programme pédagogique s'intitulant "Mission rivière"**. Les enfants ont découvert le fonctionnement des cours d'eaux mais aussi contribué à leur connaissance en réalisant le diagnostic d'une rivière à proximité de leur école.

d'architecture traditionnelle grâce à l'itinéraire du tour des lacs.

Dans les années 60, la construction illégale d'une maison de villégiature au-dessus des lacs, sous la roche Bernard, et la plantation d'une haie d'épicéas ont transformé la vocation agricole du lieu, reconnu pour ses prairies « fleuries », et obturé ce paysage ouvert.

Le Parc accompagne depuis une dizaine d'années les communes de Bellefontaine et Chapelle-des-Bois dans la restauration paysagère et écologique du site. Grâce au Fonds verts, les communes ont pu acquérir cette maison sans qualité architecturale ni patrimoniale pour **redonner à ce lieu une vocation naturelle, en adéquation avec les enjeux multiples du secteur.** Sous maîtrise d'ouvrage du Parc, les bâtiments seront déconstruits et la haie d'épicéas supprimée. Le sentier de randonnée passant entre les lacs sera retracé. Le site retrouvera alors sa vocation agricole, ses vues ouvertes tout en prévenant les impacts et pollutions liés à ce type d'habitat non encadré.

En 2025, élus, agents du Parc et conseillers pédagogiques travaillent étroitement à l'élaboration d'un nouveau programme : Mission rivière, plus belle ma rivière ! Ils sont appuyés par le bureau d'étude Anthro-po-Sed, spécialisé en géosciences-environnement et l'agence de communication EBRA Services.

Les réussites du précédent programme et les retours d'expériences des enseignants sont des bases de travail solides pour améliorer le contenu pédagogique.

Le nouveau programme sera proposé aux classes de CM1-CM2 du [bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe](#) dès le printemps 2026.

En savoir plus

Cliquez sur le lien ci-dessus pour inscrire votre école au programme.

Série "De la vie dans les milieux restaurés"

De la vie dans les milieux restaurés - [épisode 1](#)



🔔 Cet automne partez à la découverte de 3 milieux naturels restaurés et 5 espèces animales à travers des courtes vidéos contemplatives et instructives.

Les vidéos ont été réalisées par Camille Rolland vidéaste étudiante à [IFFCAM](#).

Partager



Retour en images



©PNRHJ

Tournage de la saison 2 de la websérie

Cet été, le Parc a une nouvelle fois fait confiance au studio SEPPIA pour réaliser la suite de sa websérie "Le Haut-Jura face au changement climatique". La websérie c'est des témoignages positifs d'acteurs du territoire qui agissent d'ores et déjà pour s'adapter ou atténuer le changement climatique. **Les 3 nouveaux épisodes porteront sur l'alimentation locale, les activités de pleine nature et l'eau potable.**

[Regarder la saison 1](#)

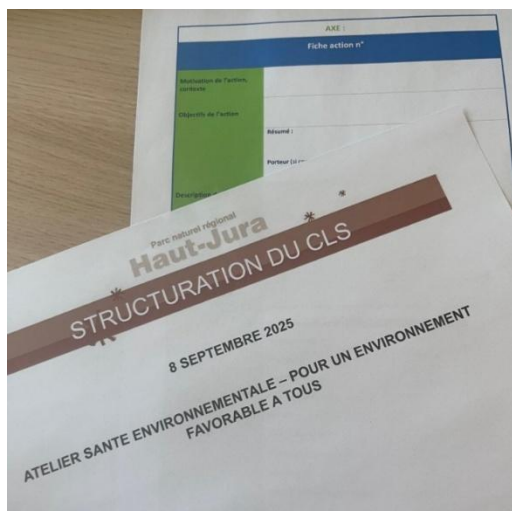
Chantier participatif de nettoyage d'une décharge

Le samedi 13 septembre, une quinzaine de bénévoles s'est rassemblée pour nettoyer une ancienne décharge qui longe le ruisseau le Grosdar. **Entre carcasses de voitures, tôles métalliques et objets divers en verre et en plastique, plus de 10 m3 de déchets ont pu être retiré.** Le lieu-dit le « Tressus » a ainsi pu retrouver un environnement épuré. Le Parc a organisé cet événement sur l'initiative de l'association locale « Les Mains Vives »

[En savoir plus](#)



©Christophe M.W



Ateliers du Contrat Local de Santé (CLS)

Dans le cadre du [CLS du Pays du Haut-Jura](#), le Parc a organisé 5 ateliers de concertation courant septembre. Différentes thématiques telles que la santé mentale, la santé environnementale ou la prévention ont été abordées avec des élus et des professionnels du territoire (CCAS, Mission Locale, Communauté Professionnelle territoriale de Santé, ABRAPA, CPIE, Juralliance ou encore la CAF). Ces ateliers ont permis de construire les fiches actions qui intégreront le CLS 2026-2031.



Parc naturel régional

du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

www.parc-haut-jura.fr

Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse parc@parc-haut-jura.fr

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>